Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 77 (1951)

Heft: 3

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

77e année 10 février 1951 N° 3

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les quinze jours

Abonnements:
Suisse: 1 an, 24 francs
Etranger: 28 francs
Pour sociétaires:
Suisse: 1 an, 20 francs
Etranger: 25 francs
Pour les abonnements s'adresser à:
Administration du « Bulletin technique de la Suisse romande », Case postale Riponne 21, Lausanne
Compte de chèques postaux II. 5775, à Lausanne
Prix du numéro: Fr. 1,40

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Comité de patronage — Président: R. Neeser, ingénieur, à Genève; Vice-président: G. Epitaux, architecte, à Lausanne; Secrétaire: J. Calame, ingénieur, à Genève — Membres, Fribourg: MM. P. Joye, professeur; E. Lateltin, architecte — Vaud: MM. F. Chenaux, ingénieur; E. d'Okolski, architecte; A. Paris, ingénieur; Ch, Thévenaz, architecte — Genève: MM. L. Archinard, ingénieur; Cl. Grosgurin, architecte; E. Martin, architecte; V. Rochat, ingénieur — Neuchâtel: MM. J. Béguin, architecte; G. Furter, ingénieur; R. Guye, ingénieur — Valais: MM. J. Dubuis, ingénieur; D. Burgener, architecte.

Rédaction: D. Bonnard, ingénieur. Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Conseil d'administration de la Société anonyme du Bulletin Technique: A. Stucky, ingénieur, président; M. Bridel; G. Epitaux, architecte; R. Neeser, ingénieur.

Tarif des annonces
Le millimètre (larg. 47 mm) 20 cts
Réclames: 60 cts le mm (largeur 95 mm)
Rabais pour annonces répétées
Annonces Suisses S.A.
5, Rue Centrale Tél. 22 33 26
Lausanne et succursales

SOMMAIRE: *Le nouveau pont portique de manutention des houilles de l'usine à gaz de Genève*, par A. Chevalley, ingénieur en chef de la Maison Giovanola Frères S. A., à Monthey. — *De la pratique des calculs de compensation*, par A. Ansermet, ingénieur, professeur à l'Ecole polytechnique de Lausanne. — Société suisse des ingénieurs et des architectes: *Extrait du procès-verbal de la séance du 8 décembre 1950 du Comité central.* — Service de Placement. — Nouveautés, Informations diverses: *Revêtement de plafonds et de toits avec les plaques Vetroflex.*

LE NOUVEAU PONT PORTIQUE DE MANUTENTION DES HOUILLES DE L'USINE A GAZ DE GENÈVE

par A. CHEVALLEY, ingénieur en chef
de la Maison Giovanola Frères S. A., à Monthey

Nous nous proposons dans cet article, de décrire plus spécialement la charpente métallique de ce portique qui présente quelques dispositions de nature à intéresser les lecteurs du *Bulletin technique de la Suisse romande.*

Depuis sa création en 1914[1] jusque dans le courant de 1949, l'usine à gaz de Genève ne disposait pas de moyen mécanique pour le déchargement des houilles; de plus les magasins étaient prévus pour stoker seulement 12 000 t.

Il a fallu donc lier la question de construction d'un nouveau parc à charbon à celle du déchargement des wagons par des moyens mécaniques. Les nouvelles constructions ne devaient en aucun cas gêner l'exploitation.

A cet effet, le nouveau parc à charbon, prévu pour stocker 30 000 t. de houille a été aménagé sur une parcelle de terrain, cédée par la Ville de Genève au Service du Gaz, longeant le parc à charbon existant, et desservie par l'embranchement industriel. Pour des raisons d'économie, le parc n'est pas couvert.

La figure 1 donne à petite échelle la nouvelle disposition du parc à charbon qui peut être facilement agrandi du côté ouest.

Le parc à houille est desservi par un pont portique qui l'enjambe.

[1] Les quelques renseignements généraux donnés en tête de cet article ont été puisés dans l'article de M. J. Kern, ing., directeur du Service du Gaz de Genève, paru dans le *Bulletin mensuel de la Société suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux*, N° 2 de 1949. Nous remercions ici M. *J. Kern*, d'avoir bien voulu nous permettre d'utiliser son travail.

La portée entre axes des voies de roulement est de 63 m.

Le pont présente en outre un porte-à-faux de 22,50 m côté usine, au-dessus des voies de chemin de fer et un porte-à-faux de 5 m du côté opposé. Le pont est surmonté d'une grue pivotante avec benne preneuse d'une capacité de 3,20 m³.

La figure 2 donne la disposition générale du pont portique.

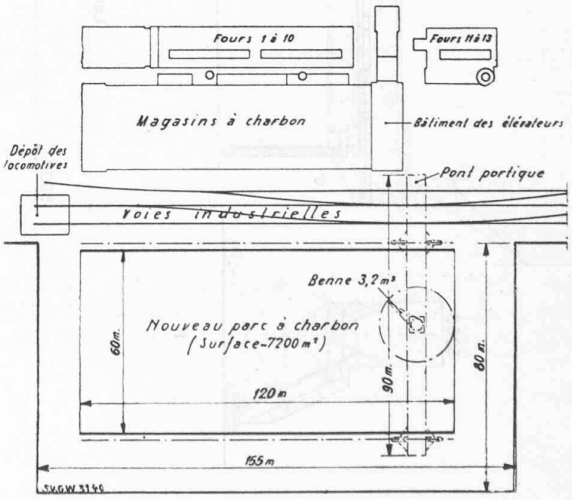

Fig. 1. — Disposition du nouveau parc à charbon de l'usine à gaz de Genève.